



**AGE D'OR
SERVICES**

Une présence active à vos côtés

**REJOIGNEZ
LE 1^{ER} RÉSEAU PRIVÉ
DE SERVICES À LA PERSONNE**



**ENVIE DE
RÉUSSITE ?**



Sommaire

Edito : choisir AGE D'OR SERVICES et adhérer à nos valeurs	p. 3
Le marché des Services à la Personne, un secteur toujours en progression	p. 4
Un concept solide et efficace depuis plus de 20 ans	p. 5
Une offre globale de services à la personne	p. 6
Nos références	p. 8
Nos franchisés professionnels et passionnés	p. 10
Etre franchisé AGE D'OR SERVICES	p. 12
Le processus de sélection des candidats à la franchise AGE D'OR SERVICES	p. 13
L'accompagnement du franchisé AGE D'OR SERVICES	p. 14
L'identité visuelle AGE D'OR SERVICES : une visibilité quotidienne	p. 15
8 bonnes raisons de choisir la franchise AGE D'OR SERVICES	p. 16

CHOISIR AGE D'OR SERVICES ET ADHÉRER À NOS VALEURS



Tout d'abord, je vous remercie de l'intérêt que vous manifestez pour notre franchise AGE D'OR SERVICES.

Le secteur des services à la personne, dans lequel s'inscrit notre réseau, est porté à la fois par son dynamisme et par des évolutions démographiques et sociologiques favorables. Il connaît ainsi depuis sa création une croissance régulière.

AGE D'OR SERVICES est le premier réseau privé de services à la personne. Les agences qui le composent, toutes franchisées, sont bien réparties sur l'ensemble du territoire national. Au cours de ses plus de vingt années d'existence, AGE D'OR SERVICES a su confirmer sa notoriété, son professionnalisme et la qualité de ses prestations, sans pour autant oublier les valeurs de prévenance et d'attention qui ont prévalu à sa constitution.

La raison d'être du franchiseur, L'Age d'Or Expansion, est d'initier, d'accompagner et de soutenir le développement des agences. Les échanges sont nombreux entre franchisés et franchiseur, et bien sûr également entre franchisés. Solidarité et convivialité, voilà des mots qui prennent leur sens au sein de notre réseau.

Le métier d'un franchisé entrepreneur AGE D'OR SERVICES, peut-être bientôt vous, est de développer la gamme de ses services en renforçant le bien-être de ses clients et en réduisant leur isolement. Un programme ambitieux qui nécessite, outre le fait d'être attentif aux autres, de la persévérance, de l'implication, de l'organisation, le sens de la qualité, et bien sûr beaucoup de travail.

Mais combien en retour de satisfaction à voir son entreprise grandir, combien de signes de reconnaissance de la part des clients grâce à des situations grandement améliorées, combien de contacts riches et sincères!

La brochure que vous allez parcourir vous présente succinctement notre histoire, nos métiers et nos ambitions. Elle vous expose aussi les différentes étapes constituant l'ouverture d'une agence AGE D'OR SERVICES. N'hésitez pas à nous solliciter si, après sa lecture, vous avez la moindre interrogation.

Vous allez donc peut-être faire partie, si vous le souhaitez, de notre riche, vivante et attachante communauté de travail. Nul doute que vous y serez reçu confraternellement, pour partager nos projets et nos réussites, et construire ensemble un morceau de notre avenir.

Franck Chapel,
Directeur Général de L'Age d'Or Expansion

***Apporter des vraies réponses à nos clients
pour faciliter leur vie quotidienne, renforcer leur bien-être et réduire leur isolement.***

LE MARCHÉ DES SERVICES À LA PERSONNE, UN SECTEUR TOUJOURS EN PROGRESSION

En moins de 10 ans, le secteur des services à la personne a enregistré une forte croissance. Il répond à des problématiques majeures de notre société : accompagnement du vieillissement de la population, conciliation de la vie privée et professionnelle, libération du travail des femmes...

Depuis 2005, c'est le secteur qui enregistre le 5^{ème} plus fort taux de croissance annuelle.

En 2011, 17% des ménages français (13% si l'on exclut le recours aux assistantes maternelles) ont bénéficié de prestations de services à la personne, soit 4,5 millions de ménages. Le secteur des services à la personne fait travailler 2 millions de salariés, soit 4% des emplois des équivalents temps plein de l'ensemble de l'économie française.

Avec 1,82 milliard d'heures prestées, la part du secteur dans la valeur ajoutée totale de l'ensemble de l'économie française s'établit à environ 1% du PIB du pays, soit 17,4 milliards d'euros.

C'est le secteur de l'économie française dont la croissance a été la plus forte au cours des quinze dernières années en termes de création d'emplois. Ce dynamisme mérite d'être souligné, quand la majeure partie des emplois ainsi créés sont des emplois de proximité non délocalisables, nécessitant la mise en place de relations de confiance.

Un chiffre qui en dit beaucoup : si chaque ménage français utilisait 2 heures de services par semaine (ménage, petit jardinage, etc.), un million d'emplois seraient créés. Les services à la personne ont donc de beaux jours devant eux et s'inscrivent dans la dynamique de tertiarisation de l'économie.



Chiffres clés

- ▶ **4,5 millions de ménages** consommateurs en 2011 (source BIPE - prévisions 2011)
- ▶ **2 millions de professionnels** au service des particuliers
- ▶ **28 000 organismes** de services à la personne (source NOVA 2012)
- ▶ **17,4 milliards d'euros** de valeur ajoutée en 2011 (source BIPE - prévisions 2011)

Le réseau AGE D'OR SERVICES, c'est :

Ces données sont arrêtées au 30 mars 2013.

- ▶ **180 implantations** en France métropolitaine et dans les DOM TOM
- ▶ **35,8 millions d'euros de chiffre d'affaires** en 2012
- ▶ **1 383 salariés** physiques
- ▶ **80 emplois** créés au niveau des agences entre 2012 et 2013

Partagez nos ambitions pour demain

UN CONCEPT SOLIDE ET EFFICACE DEPUIS PLUS DE 20 ANS

Depuis 1991, le concept AGE D'OR SERVICES a permis un développement solide et régulier de nos franchisés.

1991 : Création de la première agence AGE D'OR SERVICES à Troyes autour d'un nouveau concept : rompre l'isolement des personnes âgées ou en situation de handicap en les accompagnant dans leurs déplacements en toute sécurité et convivialité.

1997-1999 : Mise en place des premiers agréments emplois familiaux pour les agences du réseau, permettant une réduction d'impôts. Baisse de la TVA de 20,6% à 5,5% sur une partie de nos prestations.

2000-2003 : Acquisition de L'Age d'Or Expansion par CNP Assurances, le premier assureur de personnes en France.

2003-2006 : Lancement d'un nouveau service, l'aide à domicile. Accord exclusif avec la SNCF dans le cadre du lancement de Faciléo (devenu aujourd'hui « Service Domicile-Train »), un service d'accompagnement pour se rendre en gare, jusqu'à l'installation à bord du train.

2006-2010 : Lancement d'un nouveau service, le portage de repas. Consolidation de l'animation du réseau de franchise avec 6 animateurs régionaux. 71 agences certifiées NF Service « Services aux personnes à domicile » à juillet 2010.

2011 : Le réseau fête ses 20 ans. Refonte du site internet AGE D'OR SERVICES. Lancement de la labellisation Cap'Handéo au sein du réseau AGE D'OR SERVICES. Hausse de la TVA (passage de 5,5% à 7%) à l'exception des prestations "liées aux gestes essentiels de la vie quotidienne" et réalisées auprès de personnes en situation de handicap ou âgées dépendantes.

2012 : Signature de la convention collective des entreprises de services à la personne, en janvier 2012. Plus de 105 agences sont certifiées NF Service « Services aux personnes à domicile ». AGE D'OR SERVICES est le premier réseau privé en nombre d'agences certifiées franchisées.

2013 : Les 9 premières agences labellisées Cap'Handéo sont Cholet, Alès, Le Mans, Saumur, Nantes, Béziers, Caen, Bayeux et Montargis. Certification NF Service « Services aux personnes à domicile » pour l'ensemble du réseau AGE D'OR SERVICES. Fin 2013, la convention collective des entreprises de services à la personne est en attente de l'arrêté d'extension.

Nos valeurs : qualité, proximité, humanisme, professionnalisme, écoute.



**AGE D'OR
SERVICES**

Une présence active à vos côtés

UNE OFFRE GLOBALE DE SERVICES À LA PERSONNE

Depuis 1991, AGE D'OR SERVICES enrichit et améliore constamment ses services pour répondre le plus précisément possible à la demande de ses clients âgés ou en situation de handicap.

Des milliers d'entre eux (plus de 40 000 clients en 2013) nous font confiance et nous sommes devenus la référence de nombreux organismes, associations ou collectivités locales, qui utilisent nos prestations au quotidien pour leur qualité et leur fiabilité.



Aide à domicile

L'aide à domicile est un ensemble de prestations réalisées directement au domicile des personnes. Ces prestations concernent des domaines divers et variés. L'aide à domicile englobe plusieurs types de prestations que l'on peut classer en 2 familles :

- ▶ Aide à domicile au sens « aide ménagère »
- ▶ Aide à domicile au sens « assistance à la personne »



Portage de repas

Certaines agences du réseau proposent un service de portage de repas à domicile (possibilité de menu adapté aux différents régimes alimentaires) en collaboration avec des cuisines et/ou des traiteurs, la qualité des repas livrés étant au centre des préoccupations.



Petit bricolage

Un intervenant peut venir effectuer entièrement ou partiellement des petits travaux devenus difficiles ou dangereux pour les clients.

AGE D'OR SERVICES a pour objectif de répondre aux besoins de ses clients



Accompagnement

Rompres l'isolement, conserver un lien social, faciliter et sécuriser les sorties à l'extérieur du domicile sont les principaux objectifs du service d'accompagnement personnalisé des personnes âgées, en situation de handicap et/ou fragilisées. Service historique d'AGE D'OR SERVICES, le service d'accompagnement peut revêtir plusieurs formes :

- ▶ Accompagnement véhiculé courte ou longue distance
- ▶ Accompagnement au bras : promenade, shopping, musée...



Livraison (courses, médicaments, repas)

Il arrive parfois à nos clients de ne pas pouvoir sortir pour cause de mauvais temps, maladie ou simplement par manque d'envie. Dans ce cas, un salarié se déplace au domicile de la personne pour mettre au point la liste des achats à effectuer dans le magasin souhaité par le client, livre les courses ou les médicaments, porte et va chercher du linge au pressing.



Petit jardinage

Tout jardin a besoin d'être entretenu sans pour autant nécessiter l'intervention d'un spécialiste. Un intervenant pourra couper quelques branches, désherber, tondre un carré de pelouse, scarifier une pelouse, tailler une haie ou hiverner les plantations..., selon les habitudes et les souhaits du client.



Téléassistance

La téléassistance permet aux personnes âgées de continuer à vivre seules chez elles. Elle apporte la tranquillité d'esprit à leurs familles en leur donnant l'assurance que la personne sera vite secourue en cas de besoin. En partenariat avec les téléassisteurs, les agences AGE D'OR SERVICES réalisent les installations au domicile des bénéficiaires.

NOS RÉFÉRENCES

UN RÉSEAU CERTIFIÉ NF SERVICE



1er réseau privé d'entreprises franchisées certifiées

Le réseau AGE D'OR SERVICES s'est engagé depuis 2007 dans une démarche volontaire de certification de services. Il a retenu la norme AFNOR - NF X 50-056 « NF 311 - Services aux personnes à domicile » comme référentiel. En avril 2013, c'est le réseau dans son ensemble qui a obtenu la certification NF Service.

La norme NF Service « Services aux personnes à domicile », élaborée et contrôlée par audit sur site par AFNOR Certification, s'applique à l'ensemble des structures intervenant dans le secteur du maintien à domicile des personnes et des soins infirmiers.

En adhérant à cette démarche, le réseau AGE D'OR SERVICES a souhaité confirmer et offrir à ses clients la preuve, la garantie qu'ils sont au cœur de ses préoccupations essentielles et continues, en leur délivrant des prestations de services appuyées par des exigences qualité strictes et un suivi individualisé optimal de la personne aidée.

La qualité associée aux prestations de service est devenue un vecteur essentiel de succès économique pour les structures et un critère incontournable d'achat pour les consommateurs.

UN RÉSEAU ENGAGÉ CAP'HANDÉO



Créé en 2010 à l'initiative d'Handéo, le label « Cap'Handéo » permet aux personnes en situation de handicap de s'orienter vers les services à la personne adaptés et compétents. Le label « Cap'Handéo » garantit en effet des prestations de qualité, adaptées à chaque personne, quelle que soit la nature de son handicap.

Un référentiel qualité pour les usagers : le label « Cap'Handéo » est fondé sur un référentiel spécifique élaboré en partenariat avec les associations, fédérations et unions nationales représentant les personnes en situation de handicap, des professionnels du secteur des services à la personne (réseaux prestataires), les administrations et agences concernées (CNSA, Association des Directeurs de MDPH, Institut National de la Consommation, Mairie de Paris). Le label est accordé pour une durée de trois ans renouvelable, après un audit sur site et avis du Comité National de Suivi du Label. Les exigences du référentiel « Cap'Handéo » obligent le service à assurer des interventions à domicile sécurisées et adaptées aux besoins spécifiques de son client.

Les prestations font l'objet d'une contractualisation précise et sécurisante, d'une traçabilité dans leur réalisation, d'un ajustement éventuel si nécessaire, et d'une facturation transparente : la relation s'installe alors avec confiance et écoute, transparence et respect.

Au quotidien les clients fragiles font l'objet du suivi très particulier. En cas de besoin, la famille, le représentant légal ou encore un tiers privilégié est contacté. C'est confortable et rassurant pour les bénéficiaires mais aussi pour leur entourage. Respect, confidentialité, discrétion et sécurité sont au coeur de la relation client du réseau AGE D'OR SERVICES.

* liste des agences non certifiées disponible sur notre site Internet www.agedorservices.com ou au 0810 053 400 (coût d'un appel local)

ACTIONNARIAT

CNP Assurances, filiale de la Caisse des Dépôts, est l'actionnaire de L'Age d'Or Expansion, franchiseur de la marque AGE D'OR SERVICES depuis 2001. Premier assureur de personnes en France, CNP Assurances a fait le choix d'investir dans les services à la personne et de nous soutenir dans notre développement.



L'engagement Cap'Handéo, c'est notamment :

- ▶ des intervenants à domicile formés aux spécificités des handicaps pris en charge
- ▶ une offre de services proposée entre 6 heures le matin et 23 heures le soir (au minimum)
- ▶ le remplacement de l'intervenant absent dans l'heure qui suit
- ▶ une relation partenariale entre le service d'aide à domicile et les acteurs locaux du handicap
- ▶ des enquêtes de satisfaction régulières...

Un gage de confiance pour les professionnels de santé : premier et unique label existant à ce jour dans le secteur de l'aide à domicile, « Cap'Handéo » est un gage de confiance et de professionnalisme aux yeux des acteurs de santé et du handicap.

PARTENARIATS COMMERCIAUX

SNCF, Fidelity, Filassistance Services, Groupe France Mutuelle, Loc-Infor Serenitis, Maeva, Mondial Assistance, Protection 24, Serena MAIF, Tavie, Travel Age, Vacances bleues, Vitaris...



NOS FRANCHISÉS, PROFESSIONNELS

Les services à la personne ne constituent pas une activité comme les autres : ils placent l'humain, qu'il soit client ou salarié, au centre de ses priorités. Vous serez ainsi confronté à des situations auxquelles vous n'auriez peut-être pas pensé, et devrez constamment garder le contact avec vos clients. La vie d'un franchisé est celle d'un chef d'entreprise, d'un recruteur, d'un livreur, d'un comptable, d'un commercial... réunies !

Chef d'entreprise ...

Élaboration du plan de développement, rendez-vous chez le comptable, chez le banquier, relation avec le franchiseur, remplacement au pied levé... en devenant chef d'entreprise dans les services à la personne, vous vous transformerez en chef d'orchestre.

+ manager...

Votre entreprise grandissant, vous devrez rapidement vous familiariser avec le recrutement de nouveaux collaborateurs. Documents administratifs, recherche de nouveaux collaborateurs, passage d'entretiens, contrats... sont autant de variables que vous devrez maîtriser. L'Age d'Or Expansion est à vos côtés pour vous conseiller en termes de ressources humaines, en la personne de votre animateur.

+ commercial

Pour que votre entreprise vive et se développe, vous devrez trouver de nouveaux clients, développer une relation de confiance avec eux, répondre à leurs attentes, à leurs éventuelles questions, démarcher des prescripteurs.... Vous devrez ainsi développer vos talents commerciaux en vous aidant des plaquettes, flyers, objets publicitaires. Vous bénéficierez par ailleurs des partenariats commerciaux noués entre L'Age d'Or Expansion et des entreprises comme la SNCF, Air France, Serena Maif....

DES PASSIONNÉS JUSTEMENT RÉCOMPENSÉS



Dans le cadre des 24^{ème}, 25^{ème} et 26^{ème} concours des « Meilleurs Franchisés et Partenaires de France » organisé par l'IREF*, les agences franchisées du réseau AGE D'OR SERVICES ont été par trois années de suite récompensées :

- ▶ Guillaume L'EQUILBEC de l'agence de Lyon-Ouest (69), prix du « Meilleur Franchisé de France 2011 »
- ▶ Jocelyn DELATTRE de l'agence de Nancy (54), prix du « Meilleur Franchisé de France 2011 » mention « Grand Prix de l'Action Commerciale 2011 »
- ▶ Olivier MENUT de l'agence de Noisy-le-Roi (78) prix du « Meilleur Franchisé de France 2012 »
- ▶ Sylvie GAREL, de l'agence de SAUMUR (49), prix du « Meilleur Franchisé de France 2012 »
- ▶ Alain MARS de l'agence de Guyane (973), prix du « Meilleur Franchisé 2013 » mention « Grand Prix de l'Outre Mer »
- ▶ Romain BERTOUT et Philippe NIEUWJAER de l'agence de Grenoble (38), prix du « Meilleur Franchisé 2013 »

*Fédération des Réseaux Européens de Partenariat et de Franchise

Ces récompenses traduisent le professionnalisme des franchisés du réseau AGE D'OR SERVICES et l'expertise dont ils font preuve.

Nous serons heureux de vous accompagner dans votre métier de franchisé afin d'atteindre ce niveau de reconnaissance.

Nos franchisés témoignent !

ET PASSIONNÉS



Martial MORVAN

Agence AGE D'OR SERVICES
Paris Nord Ouest

« Agé de 32 ans, j'ai été chauffeur de taxi pendant 9 ans et gérant d'une société de taxi durant ces quatre dernières années. Après plus de 10 ans dans ce secteur, je voulais m'orienter vers un domaine plus porteur, et qui me donnerait l'occasion d'apporter une vraie valeur ajoutée, d'être utile aux autres. Le secteur des services à la personne, et plus particulièrement le réseau AGE D'OR SERVICES, se sont rapidement imposés à moi, car j'adhère à 100% aux valeurs éthiques de ce réseau. Mon objectif à présent est triple : développer ma société, créer de l'emploi et assurer un service de qualité à mes clients.



Franck STEPIEN

Agence AGE D'OR SERVICES
Troyes

« Je possède un diplôme d'état d'éducateur spécialisé, ainsi qu'un master en gestion et management d'établissements sociaux et médico-sociaux. Avant de reprendre la gestion de l'agence AGE D'OR SERVICES Troyes, j'exerçais en tant que directeur d'une association d'aide familiale à domicile sur Troyes. Mon choix du secteur des services d'aide à la personne a été initié par cette dernière expérience. J'ai découvert un secteur dynamique et qui ne peut que poursuivre son développement, compte tenu des besoins croissants de la population et notamment des personnes âgées. J'ai fait le choix de la franchise AGE D'OR SERVICES pour sa renommée dans le secteur, son historique et son maillage important du territoire.



Sylvie GAREL

Agence AGE D'OR SERVICES
Saumur

« Après 20 ans dans le secteur commercial comme chef de département puis directrice de magasin, j'ai souhaité créer ma propre entreprise dans le secteur des services à la personne.

Le réseau AGE D'OR SERVICES a retenu mon attention, notamment pour le suivi apporté aux nouveaux franchisés lors de leur lancement mais aussi pour la qualité de sa charte de déontologie.

A 44 ans, je souhaitais m'orienter vers un secteur plus humain et proposer des services de qualité aux personnes qui en avaient besoin. L'enseigne AGE D'OR SERVICES a su répondre à cette exigence en me proposant le passage à la norme NF Service mais également à la labellisation Cap' Handéo destinée aux personnes en situation de handicap.

Deux points communs rassemblent les femmes et les hommes qui vivent au quotidien l'aventure AGE D'OR SERVICES : une même vocation pour aider les autres et un même goût pour entreprendre.

ÊTRE FRANCHISÉ AGE D'OR SERVICES

Devenir franchisé du 1er réseau privé de services à la personne, AGE D'OR SERVICES

Vous avez le goût d'entreprendre, des compétences en négociation commerciale et en gestion, le goût et le sens des responsabilités, le sens pratique et de l'énergie ! Vous êtes patient avec les personnes âgées, en situation de handicap ou simplement avec toute personne ayant des besoins.

Vous vous sentez prêt à vous investir et à vous rendre disponible pour vos clients et votre équipe.

Vous possédez un caractère serviable et bienveillant, tourné vers les autres.

Nos recrutements, des profils divers et une même passion pour le service :

Ces dernières années, différents profils ont été recrutés pour devenir franchisés AGE D'OR SERVICES. Venus de tous horizons, ils sont toutefois animés par un même esprit d'entreprise et un goût pour les services à la personne : Anne-Laure Chargée de mission, Jean-Paul Directeur d'hypermarché, Roland Responsable de la gestion administrative, Martial Chauffeur de taxi, Salah Chef de département, Luc Aide soignant, Josiane Responsable commerciale, Pascal Cuisinier...

Nos ambitions

Réaliser un maillage de l'ensemble du territoire national

Signer des partenariats avec d'autres grands prescripteurs

Développer de nouveaux services

Développer une clientèle de proximité

L'humain au centre de nos priorités



LE PROCESSUS DE SÉLECTION DES CANDIDATS À LA FRANCHISE AGE D'OR SERVICES

1. Sélection des candidats sur dossier

Le directeur du développement sélectionne les candidats sur dossier selon plusieurs critères : profil du candidat et son expérience, zone demandée, capacités financières, etc.

Après sélection de votre dossier, un membre du service développement vous contacte par téléphone pour échanger sur votre projet. Vous recevez par la suite une invitation à l'une de nos journées d'information qui déterminera notre volonté conjointe de poursuivre votre intégration au réseau AGE D'OR SERVICES.

2. Journée d'information

Une journée d'information se déroule en 4 temps :

- ▶ information collective sur le franchiseur, le secteur, la réglementation
- ▶ un test de personnalité
- ▶ un entretien avec un consultant
- ▶ un entretien avec le directeur du développement

Lors de cette journée, vous recevrez le guide d'implantation, le guide de bienvenue et le document d'information précontractuel.

A l'issue de cette journée, en cas de réussite, votre candidature est validée, et vous pouvez intégrer le réseau AGE D'OR SERVICES.

3. Réservation de zone

Les candidats retenus se voient proposer une réservation de zone. Cet acte formel (précontrat et acompte des droits d'entrée) ouvre l'accompagnement du franchiseur pour la création d'entreprise (création des statuts, dépôt de l'agrément, établissement des business plan, établissement du plan de communication, etc.). Cet accompagnement est effectué par l'animateur de proximité. Lors de cette étape, L'Age d'Or Expansion met en relation le candidat avec des experts métiers (notamment expert-comptable).

4. Formation initiale des franchisés

Cette formation de cinq semaines est à accomplir et à valider obligatoirement pour intégrer le réseau AGE D'OR SERVICES.

Elle se déroule sur les différents sites du franchiseur L'Age d'Or Expansion. Elle permet au candidat d'assimiler les techniques de mise en place et de développement de sa franchise en matière de services, de gestion financière et commerciale, d'organisation et d'encadrement de ses salariés. Pour ce faire, une partie du module de formation prévoit l'immersion des nouveaux franchisés, durant plusieurs jours, dans une agence déjà en activité.

Elle donne également des notions précises sur les principes liés au handicap et au vieillissement, sur l'environnement économique lié au secteur d'activité des services aux personnes âgées et handicapées.

Dispensées par des professionnels du secteur, les actions de formation permettent d'acquérir les pratiques professionnelles indispensables par l'intermédiaire d'exercices, tels que les transferts de personne à mobilité réduite. Elle donne droit après validation, sous forme d'une évaluation des compétences acquises durant son déroulement, à une attestation de suivi de stage à la fonction « Piloter une structure de services pour personnes âgées et en situation de handicap ».

CARACTÉRISTIQUES ÉCONOMIQUES ESSENTIELLES :

QUEL INVESTISSEMENT FINANCIER ?

Contrat de franchise sur 5 ans - L'investissement global de départ se situe entre 50 000 € et 60 000 € H.T.

Il inclut notamment :

- ▶ Le droit d'accès à la marque (droit d'entrée) : 19 500 € HT
- ▶ La formation initiale : 3 900 € HT
- ▶ La communication locale pour l'ouverture : 7 000 € HT
- ▶ Les royalties sur CAHT : 5%
- ▶ La redevance communication nationale sur CAHT : 1%

L'ACCOMPAGNEMENT DU FRANCHISÉ AGE D'OR SERVICES

AGE D'OR SERVICES, c'est avant tout le soutien d'une équipe au siège et d'un animateur de proximité, votre interlocuteur au quotidien pour vous aider à placer votre entreprise sous le signe de la réussite.

Etre franchisé AGE D'OR SERVICES, c'est bénéficier de services et de moyens que seul un réseau leader peut vous apporter :

- ▶ Une aide au démarrage d'activité et au développement de celle-ci
- ▶ Un soutien pour l'obtention de l'agrément et la signature des conventions de partenariat locales
- ▶ Un appui pour le passage à la certification NF Service « Services aux personnes à domicile »
- ▶ Une aide à la gestion
- ▶ Un manuel opérationnel de référence
- ▶ Un logiciel de facturation et de gestion intégré développé pour le réseau AGE D'OR SERVICES
- ▶ Un service relation presse à disposition
- ▶ Des outils commerciaux et marketing pertinents
- ▶ Un site internet institutionnel avec un espace personnalisable pour chaque franchisé
- ▶ Un site extranet reliant l'ensemble du réseau (franchisés et franchiseur)
- ▶ Des instances collégiales de prise de décision (comité de dialogue, commission marketing et communication, groupe projet, etc.)

AGE D'OR SERVICES, c'est également la force d'une enseigne nationale, leader sur son marché avec plus de 20 ans d'expérience.

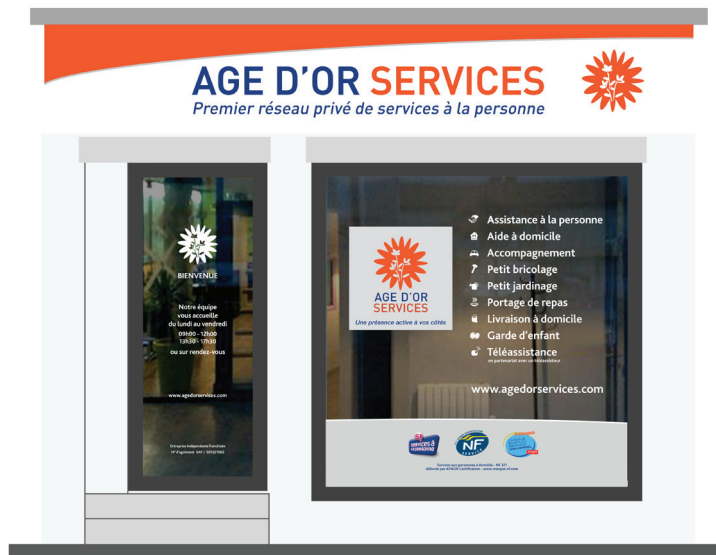
Vous appuyer sur les forces de notre réseau

L'IDENTITÉ VISUELLE AGE D'OR SERVICES : UNE VISIBILITÉ QUOTIDIENNE



*De nombreux supports commerciaux
à votre disposition...*

*Une déclinaison spécifique
pour votre agence,
vos véhicules...*



8 BONNES RAISONS DE CHOISIR LA FRANCHISE AGE D'OR SERVICES

Une enseigne qui existe depuis plus de 20 ans

Depuis 1991, le franchiseur AGE D'OR SERVICES est devenu un acteur majeur sur ce marché. Spécialiste des pathologies liées au vieillissement de la population, notre concept a fait ses preuves.

Un actionnaire solide : CNP Assurances

Un actionnaire de premier plan, premier assureur de personnes en France, permettant des moyens et des méthodes de développement d'un grand groupe.

Une assistance personnalisée

Un animateur régional est dédié pendant toute la durée du contrat de franchise, interlocuteur privilégié du franchisé, il apporte une aide et un soutien quotidien aux agences de son secteur.

Le service animation est complètement dédié au lancement, accompagnement, suivi et contrôle de l'activité des franchisés sur le terrain.

La mise à disposition d'un logiciel de gestion intégré

Elaboré spécialement par L'Age d'Or Expansion et pour le réseau AGE D'OR SERVICES, le logiciel de gestion intégré est mis à disposition de tous les franchisés du réseau.

Le soutien à la gestion sociale

Le créateur d'entreprise est confronté à la gestion du recrutement, de la contractualisation d'une embauche, de la gestion de ses contrats de travail et éventuellement de leur rupture. Le service Ressources Humaines apporte soutien et information pour produire les actions adaptées aux besoins.

L'aide au dépôt de l'agrément et à la certification NF Service

La qualité des services et des produits est devenue un vecteur essentiel du succès économique et un critère d'achat pour les consommateurs. La déclaration et le dossier d'agrément sont élaborés avec le franchiseur et déposés avant l'ouverture de l'agence. Aujourd'hui, L'Age d'Or Expansion réaffirme sa volonté de maintenir son engagement dans une démarche qualité mais en tenant compte d'un second référentiel relatif aux « Services aux personnes à domicile » : la norme AFNOR NF X 50-056. Une équipe dédiée soutient, aide et accompagne les franchisés au passage de la certification.

L'université Age d'Or pour vous et vos salariés

Le réseau AGE D'OR SERVICES a créé « L'Université Age d'Or » en 2009. En effet, le franchiseur a souhaité se doter d'une véritable structure pour accompagner les franchisés et leurs salariés. Entièrement dédiée aux services à la personne, l'Université Age d'Or a pour vocation de proposer des formations qui ont pour objectif principal d'accompagner et d'aider au développement des structures par le biais de la professionnalisation.



Des partenariats nationaux

La confiance de partenaires prestigieux : SNCF, Air France, Serena Maif, Mondial Assistance, Filassistance, Groupe France Mutuelle, Europ Assistance, plusieurs dizaines de collectivités locales et organismes de tutelles...



**AGE D'OR
SERVICES**

Une présence active à vos côtés

L'Age d'Or Expansion - Service Développement - 12, rue du Ravelin - Le Parvis de la Gare - 10000 Troyes

0810 053 400 (prix d'un appel local) – Email : contact@agedorservices.com

www.agedorservices.com